



CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'AUDIOVISUEL

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Département des ressources humaines

D-10-01123

Paris, le

23 FEV. 2010

**FICHE DE POSTE
A DIFFUSION EXTERNE**

RENFORT (CDD DE 18 MOIS)

**INGENIEUR EXPERIMENTE EN PLANIFICATION
DE FREQUENCES DE RADIODIFFUSION**

Direction des technologies – département diffusion radiophonique

CONTRACTUEL

(correspondant à un emploi de catégorie A de la fonction publique)

1 - SITUATION DU POSTE DANS L'ORGANISATION DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'AUDIOVISUEL

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, chargé de la régulation du secteur de la communication, est une autorité administrative indépendante dirigée par un collège composé de 9 membres.

Pour assurer ses missions, le C.S.A. dispose de 7 directions, placées sous l'autorité du Président du C.S.A. et sous la responsabilité d'une direction générale : direction administrative et financière, direction des opérateurs audiovisuels, direction des programmes, direction des technologies, direction juridique, direction des études et de la prospective, direction des affaires européennes et internationales et du service de l'information et de la documentation.

2 – ATTRIBUTIONS DE LA DIRECTION DES TECHNOLOGIES

La direction des technologies qui compte environ 70 agents répartis au sein de cinq départements a pour mission de préparer les décisions et suivre les questions relatives :

- à la planification et à l'usage technique des fréquences dont la gestion est confiée au CSA ;
- aux infrastructures et installations de télécommunication utilisées pour la diffusion des services de communication audiovisuelle ;
- au contrôle du spectre et à la protection de la réception dans les bandes de fréquences dont l'attribution ou l'assignation ont été confiées au CSA ;
- à la normalisation des matériels et techniques de diffusion ou de distribution des services de communication audiovisuelle ;

- aux spécifications techniques des signaux émis pour la fourniture des services de communication audiovisuelle ;
- à l'évolution des technologies.

3 - DESCRIPTION DES ATTRIBUTIONS DU POSTE

Le département diffusion radiophonique (équipe composée de 13 personnes) planifie les fréquences analogiques et numériques de radiodiffusion sur le territoire français (métropole et Outre-mer) et les coordonne avec les administrations étrangères. Ce travail, basé à Paris, est réparti de manière géographique en 3 secteurs : Nord, Sud et Est, chaque secteur prend également en charge un à plusieurs territoires ultra-marins.

Au sein de chaque équipe, deux à trois agents réalisent les études de planification. En complément de cette équipe technique, trois chargés de gestion des données administratives et techniques s'occupent du suivi des dossiers, des demandes et de la mise à jour des données dans le système d'informations, pour les informations relatives à la coordination et la planification des fréquences.

La gestion des fréquences temporaires et de certaines demandes de modifications techniques vient d'être transférée aux comités techniques radiophoniques (CTR). Afin de communiquer au mieux avec les CTR, il est nécessaire d'avoir un correspondant au sein du département radio.

Le poste proposé est celui d'un ingénieur expérimenté en planification de fréquences de radiodiffusion qui deviendra le correspondant radio pour tous les CTR.

Placé sous l'autorité du chef de département et de son adjoint, le titulaire du poste devra réaliser les missions suivantes :

- ✓ *assurer la formation des attachés techniques régionaux aux nouveaux processus et aux outils internes de la direction des technologies ;*
- ✓ *rédiger les modes d'emplois des outils ;*
- ✓ *réaliser des demandes de modifications techniques des fréquences planifiées (sur le plan national et international) ;*
- ✓ *réaliser les études techniques pour l'autorisation des radios temporaires ;*
- ✓ *assurer la communication avec les attachés techniques régionaux sur les échanges techniques ;*
- ✓ *rédiger les rapports d'études techniques pour les CTR ;*
- ✓ *assurer le compte-rendu des études réalisées ;*
- ✓ *vérifier et mettre à jour des données techniques dans le système d'informations.*

Le ou la titulaire du poste pourra être conduit à participer, en tant que de besoin, à d'autres activités relevant du champ de compétences de la direction.

4 - PROFIL RECHERCHÉ

- ✓ *formation supérieure en électronique (BAC+ 4 à BAC +5) ;*
- ✓ *maîtrise des principes de propagation des ondes électromagnétiques, des principes de planification des fréquences et des éléments techniques d'une chaîne de diffusion ;*
- ✓ *expérience significative en planification de fréquences de radiodiffusion ;*
- ✓ *maîtrise d'un outil de calcul de couverture radioélectrique (Chirplus, ICS Telecom, ou autres) ;*

- ✓ *maîtrise des outils de bureautique (traitement de texte, tableur), des systèmes d'information géographique et des bases de données (requêtes sql) ;*
- ✓ *esprit méthodique, capacité d'analyse et de rédaction ;*
- ✓ *rigueur et autonomie ;*
- ✓ *capacité de communication et pédagogie ;*
- ✓ *qualités relationnelles et esprit d'équipe.*

Ce poste est à pourvoir pour une durée de 18 mois.

Fourchette de rémunération selon condition statutaire pour un(e) fonctionnaire détaché(e), pour un(e) contractuel(le) selon expérience, de 32 K€ à 40 K€ bruts annuels, selon expérience.

Des renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de *Séverine Belly*, chef du département diffusion radiophonique (01.40.58.38.64), et de *Samira Alliaume*, chef du département des ressources humaines (01.40.58.38.02). Par ailleurs, le site internet www.csa.fr permet aux candidats de s'informer utilement sur l'activité et l'organisation du C.S.A.

Les personnes intéressées par ce poste devront transmettre leur candidature auprès du **département des ressources humaines** (daf.drh@csa.fr) au plus tard **le vendredi 5 mars 2010, délai de rigueur.**

Le Directeur général



Olivier JAPIOT